



Le réseau
de transport
d'électricité

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables Nord-Pas-de-Calais

État Technique et Financier de la mise
en œuvre du schéma à fin 2017

Version finalisée en date du 26/03/2018

SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Etat de la mise en œuvre des dispositions initiales du schéma approuvé	5
2.1 Evolutions de la production d'énergie renouvelable	5
2.1.1 Dynamique de raccordement des EnR	5
2.1.2 Utilisation des capacités réservées.....	7
2.2 Evolutions du réseau	8
2.2.1 Avancement des travaux de l'état initial.....	8
2.2.2 Avancement des travaux du S3REnR.....	10
3. Aménagements du schéma en 2017 depuis son approbation.....	14
3.1 Transferts et adaptations ayant été publiés :	14
3.2 Travaux associés aux modifications du schéma sur le réseau public de transport	15
3.3 Travaux associés aux modifications du schéma sur le réseau public de distribution réalisés par Enedis	15
4. Carte(s) récapitulative(s) de l'avancement du S3REnR	16
5. Indicateurs de l'évaluation environnementale	17
6. Etat des dépenses et des quotes-parts perçues	18
7. Conclusion.....	19

1. Préambule

Depuis plusieurs années, les gestionnaires de réseaux se sont résolument engagés pour accompagner le développement des énergies renouvelables et répondre aux ambitions de la transition énergétique en France. Leur mobilisation s'est encore renforcée avec la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR), qui permettent de préparer les réseaux à l'accueil des EnR.

A la maille de la France continentale, pour l'ensemble des 21 S3REnR approuvés, les investissements prévisionnels des gestionnaires de réseau nécessaires pour répondre aux ambitions régionales de développement des EnR comprennent :

- 725 millions d'euros au titre des ouvrages de création composant le périmètre de mutualisation des producteurs ;
- 239 millions d'euros de renforcements d'ouvrages existants, à la charge des gestionnaires de réseau ;
- 2 200 millions d'euros au titre des travaux planifiés dans l'état initial des réseaux, à la charge des gestionnaires de réseau.

Au 31 décembre 2017, à la maille de la France continentale et pour l'ensemble des S3REnR :

1) Les sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour la réalisation des ouvrages de création des S3REnR représentent environ le double des sommes perçues au titre des quotes-parts auprès des producteurs, à ce stade des échéanciers de paiement.

2) Pour les créations d'ouvrages financées par la quote-part :

- les sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour la réalisation des ouvrages de création couvrent environ **23%** des montants prévisionnels de création.

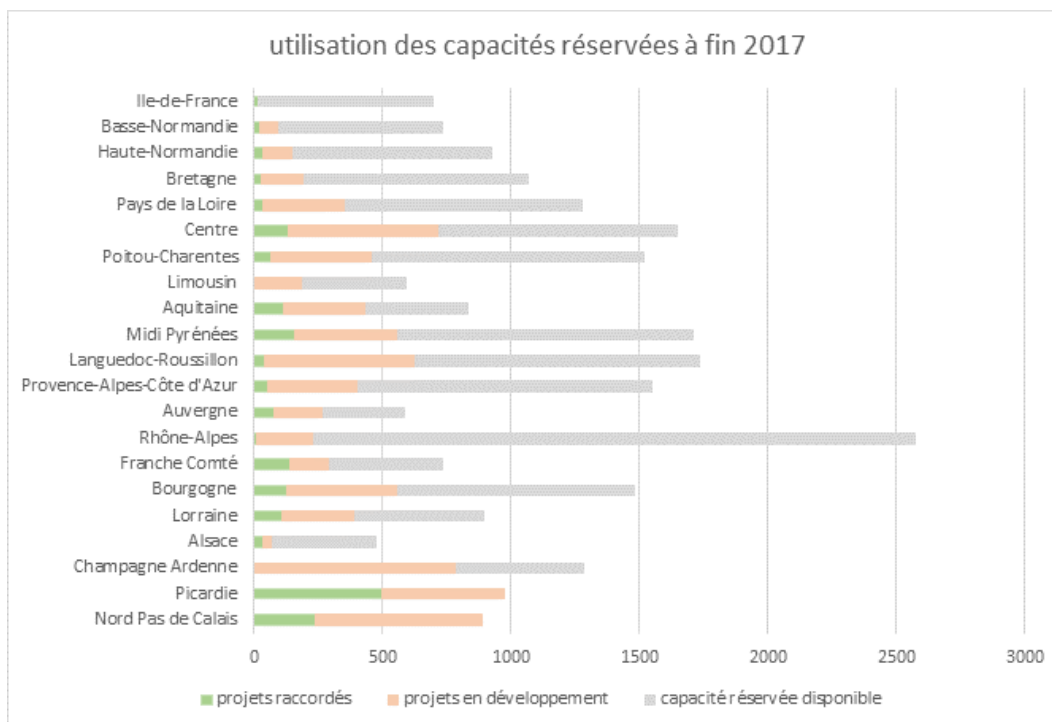
- Les sommes dépensées et engagées atteignent environ **33%** des montants prévisionnels de création. Il est à noter que ces sommes comprennent les dépenses des ouvrages de création mis en service et les montants prévisionnels des travaux engagés^[1].

3) Pour les projets de renforcements, les sommes dépensées et engagées à la charge des gestionnaires de réseau correspondent à environ **47%** des montants prévisionnels des renforcements. »

Ces dépenses ont permis d'accroître la capacité d'accueil des EnR sur les réseaux publics. **En 2017, 1360 MW** de projets d'une puissance supérieure à 100 KVA ont été raccordés dans le cadre des S3REnR.

A la maille de la France continentale, **34% de la capacité réservée de l'ensemble des S3REnR est désormais affectée** à des projets, contre 27% en 2016.

^[1] travaux pour lesquels au moins une commande de travaux et/ou de matériel a été réalisée.



projets raccordés, projets en développement et capacité réservée disponible dans le cadre des S3REnR

Les schémas les plus dynamiques en 2017 en termes d'affectation de capacité réservée sont: Champagne-Ardenne (de 28% à fin 2016 à 61% à fin 2017), Auvergne (de 17% à fin 2016 à 46% à fin 2017), Centre (de 27% à fin 2016 à 44% à fin 2017) et Languedoc-Roussillon (de 20% à fin 2016 à 36% à fin 2017).

La région Hauts-de-France, dont les 2 schémas sont saturés, a vu la dynamique des demandes de raccordement se poursuivre pendant l'année 2017, avec près de 1,5 GW de projets en développement.

Le S3REnR Nord-Pas-de-Calais a été approuvé le 17/01/2014 par le préfet de région et publié au recueil des actes administratifs de la région le 21/01/2014.

Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en oeuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2017, après 4 années d'application, conformément à l'article D321-22 du code de l'énergie.

Il a été élaboré conjointement avec ENEDIS

Pour mémoire, le précédent état technique annuel a été publié en date du 15/04/2017 sur le site Internet de RTE.

Cet état technique et financier a été réalisé conformément à l'article D 321-22 du code de l'énergie. Il a été présenté à de nombreux acteurs (**DREAL...**) et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les Gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs.

2. Etat de la mise en œuvre des dispositions initiales du schéma approuvé

2.1 Evolutions de la production d'énergie renouvelable

Le développement des productions d'énergie renouvelable dans la région Nord-Pas de Calais est essentiellement le fait de la filière éolienne. Le dynamisme de cette filière dans l'ex-région Nord-Pas de Calais a entraîné la saturation du Schéma le 7 décembre 2016. RTE a notifié à Monsieur la Préfet des Hauts-de-France cette saturation par courrier du 23 décembre 2016.

2.1.1 Dynamique de raccordement des EnR

Les informations ci-dessous sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quote-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

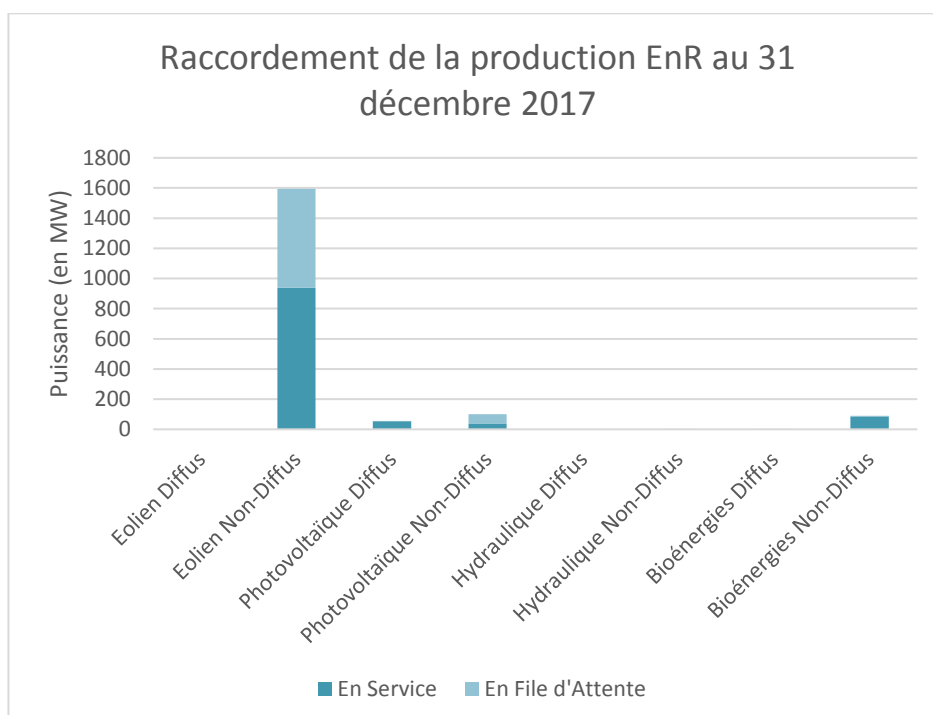
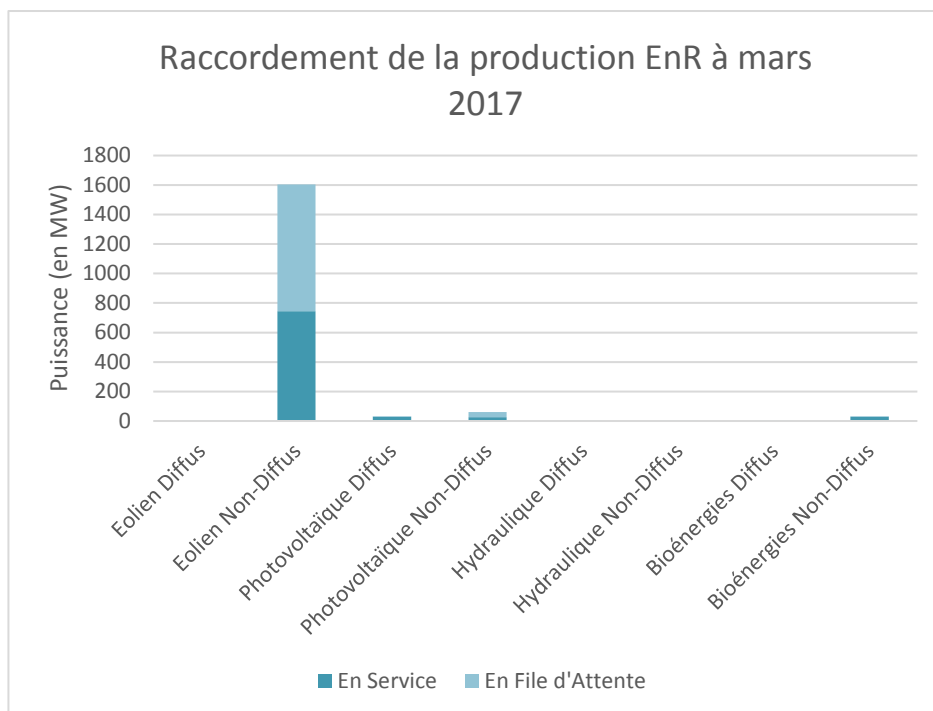
- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister :
 - La centrale est géographiquement sur plusieurs régions
 - La centrale est située en pleine mer (éolien Offshore)
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le périmètre du 2.1.1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (2.1.2).

Sur le RPD des autres GRD : règle calée a priori sur celle d'Enedis, sauf mention explicite contraire du GRD considéré.

Ce paragraphe détaille les évolutions de la production d'énergie renouvelable comprenant le segment des puissances inférieures à 100 kVA hors énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Production (MW)	A la date d'approbation du schéma	A mars 2016	Au 31 décembre 2017
En file d'attente	369	900	720
En service	623	829	1120

La répartition par filière d'énergie renouvelable des projets en service à mars 2017 et fin 2017 est la suivante¹ :



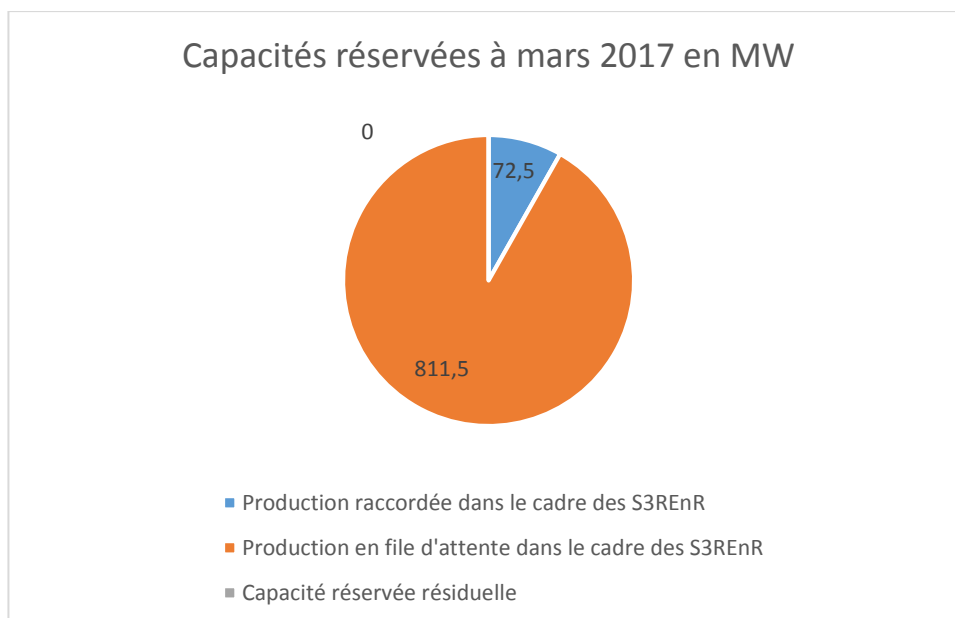
¹ La différenciation diffus/non-diffus a été réalisée en considérant le seul seuil $\leq 100\text{kVA}$, les modifications de la réglementation sur ce seuil (passage de 36kVA à 100kVA pour le diffus) peuvent induire quelques écarts par rapport à d'autres publications. En 2017, les données sont directement issues du Panorama des Energies Renouvelables.

2.1.2 Utilisation des capacités réservées

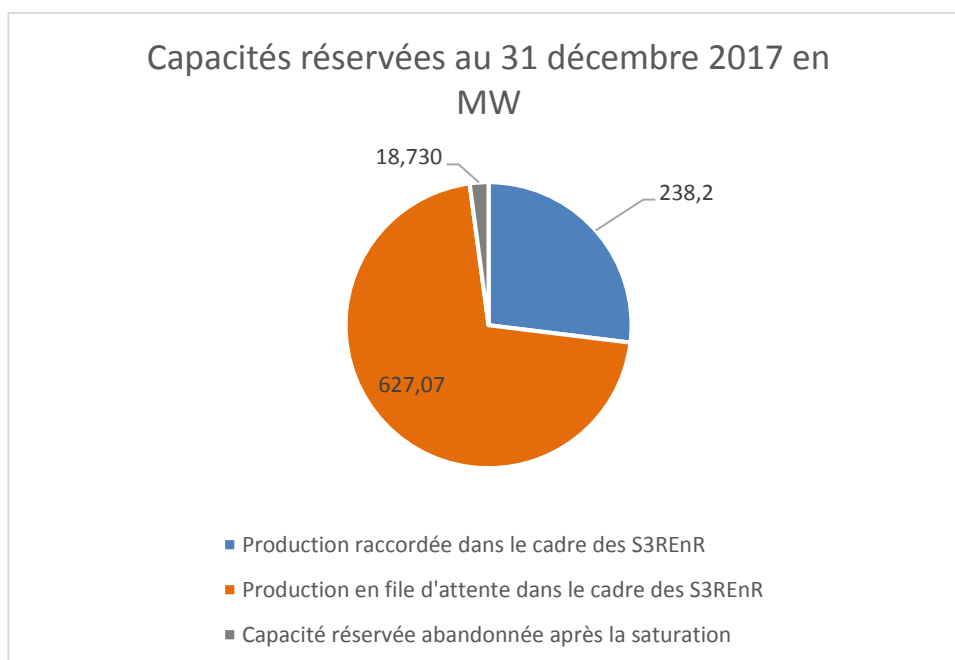
Le tableau ci-dessous détaille les évolutions de la production d'énergie renouvelable prise en compte dans le S3REnR : énergies renouvelables comprenant le segment des puissances inférieures au seuil en vigueur (100 kVA)², hors énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Le S3REnR prévoyait une réservation de capacité de 884 MW sur l'ensemble des postes, (à noter que 89 MW de plus étaient réservés pour le segment des EnR < 100 kVA).

La dynamique d'utilisation de ces capacités réservées à mars 2017 et fin 2017 est représentée ci-dessous :



² La différenciation diffus/non-diffus a été réalisé en considérant le seul seuil $\leq 100\text{kVA}$, les modifications de la réglementation sur ce seuil (passage de 36kVA à 100kVA pour le diffus) peuvent induire quelques écarts par rapport à d'autres publications.



Une liste des capacités réservées pour chaque poste du S3REnR est disponible en **annexe**. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

2.2 Evolutions du réseau

Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces travaux. Pour chaque investissement inscrit dans le schéma, l'état financier ci-dessous produit également des données financières.

2.2.1 Avancement des travaux de l'état initial

L'état d'avancement des travaux de l'état initial est décrit dans les tableaux ci-dessous pour chaque gestionnaire de réseau :

2.2.1.1 Travaux réalisés par RTE sur le réseau public de transport

Travaux réalisés par RTE sur le réseau public de transport				
Ouvrage	Etat d'avancement	Année prévisionnelle de mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service, mis à jour	Commentaires
Création liaison souterraine Gavrelle-Mofflaines n°2 90 kV	Mis en service	2016		
Création poste 225 kV du Transloy en piquage sur la liaison Gavrelle-Pertain	Projet entré en file d'attente	2018	S1 2018	
Création poste 400 kV de Fruges	Mis en service	2013		
Création poste 90 kV d'Arquève en piquage sur la liaison Albert-Argoeuves	Remise en cause			Abandon du projet par le producteur

2.2.1.2 Travaux réalisés par Enedis sur le réseau public de distribution

Travaux réalisés par Enedis sur le réseau public de distribution				
Ouvrage	Etat d'avancement	Année prévisionnelle de mise en service indiquée dans le S3REnR	Semestre prévisionnel de mise en service, mis à jour	Commentaires
AVESNES : Création transformateur 2*40MVA	Mis en service			
FRUGES : création poste source avec un transformateur 36MVA	Mis en service			
SAINT POL : Mutation transformateur 15MVA -> 36MVA	Mis en service			
AVESNES : Mutation transformateur 40MVA -> 2*40MVA	Mis en service			
ACHIET : Mutation transformateur 20MVA->36MVA	travaux remis en cause			Abandon du projet en file d'attente dans l'état initial

2.2.2 Avancement des travaux du S3REnR

L'état d'avancement des travaux inscrits dans le S3REnR publié est décrit dans les tableaux ci-dessous pour chaque gestionnaire de réseau en distinguant renforcements et créations d'ouvrage :

2.2.2.1 Travaux réalisés par RTE sur le réseau public de transport

Renforcement d'ouvrage

Information : Seuil de déclenchement des travaux, selon la DTR en vigueur (éventuellement différent de celui du S3REnR publié)

Ouvrage renforcé	Repère carte	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2017 (TP12) en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2017 en k€	Commentaires
SOLES-ZSOLE.1-EFF		Oui	Travaux engagés	S1 2018	50	50,75	38,3	
FREVE-ZHESD.1-EFF		Oui	Remise en cause		50	50,75		Automate SRC suffisant
CAMBR-MQION.1-EFF		Oui	Mis en service	S2 2017	50	50,75	22,8	
ARRAS-ZFTAI.1-EFF		Oui	Remise en cause		50	50,75		Automate SRC suffisant
ARRAS-GAVRE.1-EFF		Oui	Remise en cause		50	50,75		Automate SRC suffisant
ACHIE-MOFFL.1-ADA		Oui	Remise en cause		50	50,75		Automate SRC suffisant

Créations d'ouvrage

Ouvrage créé	Repère carte	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2017 (TP12) en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2017 en k€	Commentaires
Ajout 1 TR 90/HTA de 36 MVA à Achiet	1	Oui	Mis en service	S2 2017	50	50,75	153	
Ajout 2 TR 90/HTA de 36 MVA à Fruges	2	Oui	Travaux engagés	S1 2017 1er TR S1 2019 2ème TR	100	101,5	15	

2.2.2.2 Travaux réalisés par Enedis sur le réseau public de distribution

Renforcements d'ouvrage

Information : Seuil de déclenchement des travaux, selon la DTR en vigueur (éventuellement différent de celui du S3REnR publié)

Ouvrage renforcé	Repère carte	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2017 (TP12) en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2017 en k€	Commentaires
ACHIET : Mutation transformateur 20MVA->36MVA		OUI	Travaux engagés			720	35	
DESVRES : Mutation transformateur 20MVA->36MVA		NON				0		
CALAIS : mise à disposition de 2 cellules réserves		NON				0		
CATEAU : mise à disposition de 2 cellules réserves		OUI	Travaux terminés			94	94	une seule cellule utilisée
CAUDRY : mise à disposition de 1 cellule réserve		OUI	Travaux terminés			94	94	
FEIGNIES : mise à disposition de 3 cellules réserves		NON						
GRANDE SYNTHE : mise à disposition de 2 cellules réserves		NON						
HESDIN : mise à disposition de 1 cellule réserve		OUI	Travaux terminés			94	94	
HORDAIN : mise à disposition de 2 cellules réserves		OUI	Travaux terminés			188	188	
MOFFLAINES : mise à disposition de 1 cellule réserve		NON						
MARQUION : mise à disposition de 1 cellule réserve		OUI	Travaux terminés			94	94	
PERNES : mise à disposition de 2 cellules réserves		OUI	Travaux terminés			188	188	
PREMY : mise à disposition de 5 cellules réserves		OUI	Travaux engagés			330	264	4 cellules utilisées
QUESNOY : mise à disposition de 2 cellules réserves		OUI	Travaux engagés			94	94	une cellule utilisée
SOLESMES : mise à disposition de 4 cellules réserves		OUI	Travaux engagés			376	188	deux cellules utilisées

SAINT POL : mise à disposition de 2 cellules réserves		OUI	Travaux engagés			94		une cellule utilisée
CAMBRAI : mise à disposition de 1 cellule réserve		OUI	Travaux engagés			94		non prévu initialement au S3ReNR
LA CLOCHETTE : mise à disposition de 1 cellule réserve		OUI	Travaux engagés			94		non prévu initialement au S3ReNR
BEUVRY : mise à disposition de 1 cellule réserve		OUI	Travaux engagés			94		non prévu initialement au S3ReNR

Créations d'ouvrage

Ouvrage créé	Repère carte	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3ReNR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2017 (TP12) en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2017 en k€	Commentaires
ACHIET : création transformateur et création 1 rames et 4 cellules	1	OUI	Travaux engagés	S2 2017 1ère rame S1 2019 2ème rame	1 588	2067	1 869	Création seconde rame à ACHIET avec transfert d'une rame depuis GRAVELINES avec création d'une cellule supplémentaire
CATEAU : création 1 rame et 2 cellules		OUI	Travaux terminés		448	455	926	Adaptation BI et du contrôle commande nécessaire pour installation de la rame. Création de deux cellules supplémentaires
CAUDRY : création 2 rames et 5 cellules		OUI	Travaux terminés		963	591	678	1 seule rame engagée avec 4 cellules Transfert 1 rame et 1 cellule à RIEZ
DESVRES : création 1 rame et 1 cellule		NON	Remis en cause		381		0	Pas de projet en file d'attente
FRUGES : création 2 nouveaux transformateurs 36MVA et création 2 rames et 7 cellules	2	OUI	Travaux engagés	S1 2017 1er TR + rame S2 2018 2ème TR + rame	3 109	3 156	1 124	Batiment et aménagement en partie déjà disponible.
GRAVELINES : création 1 rame + 2 cellules		NON	Remis en cause		448		0	Transfert 1 rame et 2 cellules à ACHIET

MOFFLAINES : création de 2 rames et 5 cellules		OUI	Travaux terminés		963	455	382	1 seule rame engagée avec 2 cellules Transfert 1 rame et 3 cellules à RIEZ
MARQUION : création 1 rame et 2 cellules		OUI	Travaux terminés		448	455	607	Création de 2 cellules supplémentaires
QUAROUBLE : création 1 rame et 2 cellules		NON	Remis en cause		448		0	Transfert 1 rame et 2 cellules à GROS CAILLOU
RIEZ : création 2 rames et 7 cellules		OUI	Travaux engagés	S2 2018	0	909	629	Transfert de 1 rame depuis CAUDRY Transfert de 1 rame depuis MOFFLAINES Surcoûts dévoiement HTA pour implantation nouveau bâtiment
GROS CAILLOU : création 1 rame et 2 cellules		OUI	Travaux engagés	S2 2018	0	455	78	Transfert 1 rame depuis QUAROUBLE Adaptation du contrôle commande nécessaire pour installation de la rame.

3. Aménagements du schéma en 2017 depuis son approbation

le S3REnR Nord-Pas-de-Calais n'a fait pas l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2017. Le schéma est saturé depuis le 07 décembre 2016.

3.1 Transferts et adaptations ayant été publiés :

Sans objet : le S3REnR Nord Pas de Calais est saturé depuis le 07 décembre 2016

3.2 Travaux associés aux modifications du schéma sur le réseau public de transport

Renforcements d'ouvrage

Ras

Créations d'ouvrage

Ras

3.3 Travaux associés aux modifications du schéma sur le réseau public de distribution réalisés par Enedis

Renforcements d'ouvrage

Ras

Créations d'ouvrage

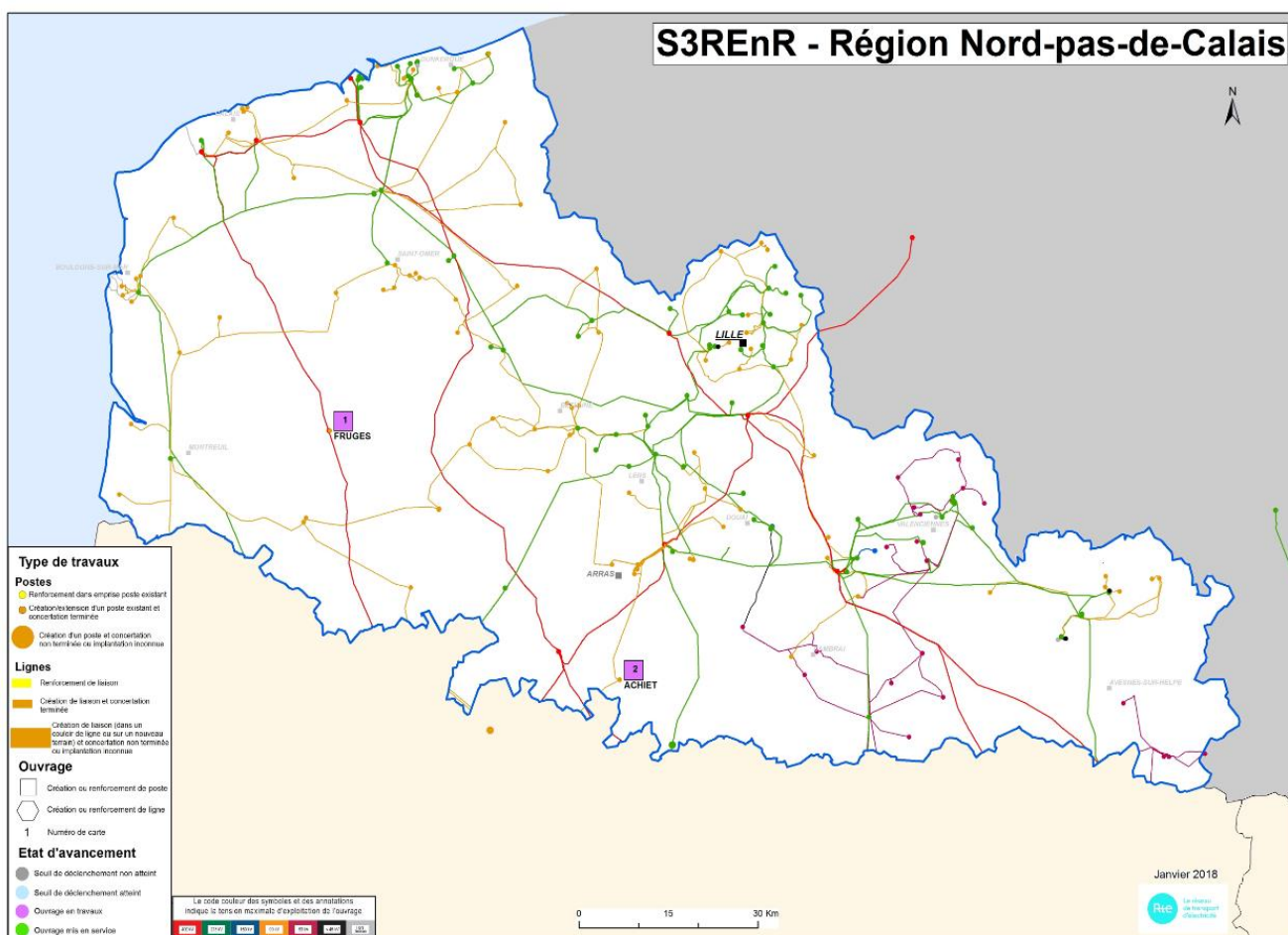
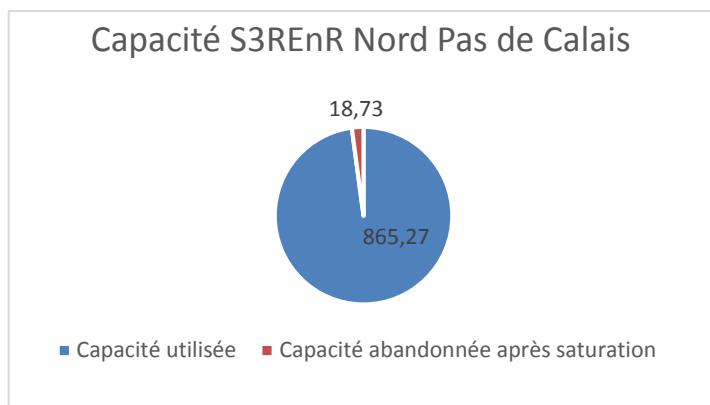
Travaux ajoutés suite à une adaptation / Travaux transféré dans le cadre d'un transfert	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR en k€	Coût prévisionnel actualisé au 31/12/2017 (TP12) en k€	Sommes déjà dépensées au 31/12/2017 en k€	Commentaires
ACHIET : création transformateur et création 1 rames et 4 cellules	OUI	Travaux engagés	S1 2019	1588	2067	1869	Création seconde rame à ACHIET avec transfert d'une rame depuis GRAVELINES avec création d'une cellule supplémentaire
RIEZ : création 2 rames et 7 cellules	OUI	Travaux engagés	S2 2018	0	909	629	Transfert de 1 rame depuis CAUDRY Transfert de 1 rame depuis MOFFLAINES Surcoûts dévoiement HTA pour implantation nouveau bâtiment
GROS CAILLOU : création 1 rame et 2 cellules	OUI	Travaux engagés	S2 2018	0	455	78	Transfert 1 rame depuis QUAROUBLE Adaptation du contrôle commande nécessaire pour installation de la rame.

4. Carte(s) récapitulative(s) de l'avancement du S3REnR

Afin d'illustrer l'avancement du schéma, la cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte). Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont numérotés et détaillés (voir légende).

Capacité réservée	884 MW
Capacité utilisée	865,27MW
Capacité abandonnée après saturation	18,73 MW

Date de validation	21/01/2014
Quote-part	9,17 k€/MW



La numérotation de la carte est rappelée ci-dessous :

Repères des ouvrages renforcés sur la carte	
Ouvrages renforcés	Repère carte (n°)
Ras	

Repères des ouvrages créés sur la carte	
Ouvrages créés	Repère carte (n°)
<i>Tr poste de Fruges</i>	1
<i>Tr poste d'Achiet</i>	2

5. Indicateurs de l'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale du S3REnR réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement propose des indicateurs permettant d'identifier la bonne mise en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et éventuellement de compensation des incidences du schéma sur l'environnement.

Ces indicateurs ont été mesurés sur l'année 2017 et sont répertoriés dans le tableau suivant :

Indicateur environnementale				
Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2017	Commentaires
Milieux naturels et biodiversité Préservation des espèces à enjeu local de conservation notable	Variation de la longueur de lignes dans les espaces naturels à statut (prise en compte des lignes construites et déposées dans le cadre du S3REnR)	0%	0%	Pas de modification de linéaires de liaisons
Paysages Maintien de la qualité	Linéaire total aérien construit ou déposé dans le cadre du S3REnR	0 km	0 km	Pas de nouvel ouvrage aérien
Santé humaine et nuisances Limitation des émissions de bruit	Nombre d'études acoustiques réalisées dans le cadre du S3REnR	1	1	1 étude acoustique en mars 2016 au poste d'Achiet (Enedis)
Agriculture et espaces agricoles Economie de la ressource foncière agricole	Superficie d'espaces agricoles consommés par des ouvrages électriques, du fait de la mise en œuvre du S3REnR.	0m2	0m2	Pas d'impact

6. Etat des dépenses et des quotes-parts perçues

Depuis l'approbation du schéma Nord-Pas-de-Calais, les gestionnaires de réseau concernés ont perçu le montant suivant de quote-part de la part des producteurs EnR > 100 kVA au 31 octobre 2017 : 2 596 000 €. Il est à noter que cette somme découle des quotes-parts perçues au titre du raccordement des projets en service et au titre des versements partiels des projets en file d'attente, selon leur échéancier de paiement.

Ces recettes sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas, selon les rubriques :

- Des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour la réalisation des ouvrages de création du schéma à fin 2017 : 6 460 942 €. Il s'agit de la concaténation des « Sommes déjà dépensées au 31/12/2017 » figurant dans les tableaux du paragraphe 2.2.2 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD.
- Des sommes dépensées et engagées par les gestionnaires de réseau pour la réalisation des ouvrages de création du schéma à fin 2017 : 9 435 164 €. Ce montant comprend le total figurant dans les tableaux du paragraphe 2.2.2 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts prévisionnels actualisés » pour les travaux engagés.
- Des dépenses totales des gestionnaires de réseau prévues pour la réalisation des ouvrages de création du schéma : 8 695 325 €. Cette somme prend en compte le « Coût prévisionnel actualisé » figurant dans les tableaux du paragraphe 2.2.2 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD.

A noter que les dates d'estimation des sommes dépensées (fin d'année) et perçues (au 31/10) ne peuvent pas coïncider pour des raisons de suivi budgétaire, mais elles sont suffisamment proches pour offrir une analyse comparative de la situation financière du S3REnR.

7. Conclusion

Depuis son entrée en application, le S3REnR a connu une très forte dynamique et les dernières capacités réservées disponibles ont été affectées le 7 décembre 2016, ce qui a entraîné la saturation du S3REnR.

Le préfet des Hauts de France a demandé la révision des schémas Picardie et Nord-Pas de calais à la maille de la nouvelle région par courrier du 2 août 2016 adressé à RTE. Il y demande une proposition de scénarii permettant le traitement des demandes en instruction et l'attente du prochain SRADDET. RTE a répondu par courrier au préfet le 2 novembre 2016 après accord des gestionnaires de réseau de distribution. RTE propose 2 scénarii : 3 et 4 GW. Enfin, par courrier du 2 février 2017, le préfet a indiqué à RTE de prendre 3 GW comme objectif du S3REnR révisé à la maille des Hauts de France.

Le projet de schéma révisé à la maille Hauts-de-France, construit avec les gestionnaires de réseau de distribution, a fait l'objet en 2017 d'une consultation des parties prenantes et d'une concertation préalable du public. Les rapports du garant et du maître d'ouvrage réalisés à l'issue de cette concertation sont disponibles sur le site internet de RTE. Le schéma lui-même a été mis à jour en intégrant les remarques et observations effectuées.

ANNEXE

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2017

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2017			
Poste	Capacité réservée initiale (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée abandonnée après la saturation du 07/12/16(MW)
Achiet	38	57,5	0,11
Aire	4,5	2,05	0
Ansereuilles	3	0	0
Anstaing	4,5	0	0
Armentières	8,5	0	0
Arras	9,5	0	0
Attaques	1	0	0
Aulnoy	3	0	0
Avesnes le Comte	2	4,1	0
Avion	1,5	0	0
Bailleul	5,5	0	0
Ballon	1	0	0
Barlin	2,5	0	0
Becquemont	1	0	0
Beuvry	1,5	4,08	0
Biache	3,5	0	0
Calais	21	0	0
Cambrai	5	12,8	0
Carvin	2	0	0
Le Cateau	32,5	61,95	0
Caudière	2	0	0
Caudry	50	99,75	0
Clochette	4	13,5	12
Croix	1	0	0
Denain	1	0,1	0,1
Desvres	22	0	0
Douvrin	2	0	0
Epinette	4,5	0	0
Essars	5	0	0
Estaires	2,5	0	0
Famars	4,5	0	0
Feignies	20	0	0
Four Manoir	3	0	0
Fourmies	5,5	0	0

Foyaux	6,5	0	0
Frévent	4,5	0	0
Fruges	59	65	0
Garennnes	4	0	0
Gosnay	4,5	0	0
Grande Synthe	21,5	0	0
Gravelines	15	0	0
Gros Caillou	1	23,1	3,3
Guarbecque	2	0	0
Hannart	1,5	0	0
Hazebrouck	8	0,91	0
Hellemmes	9	0	0
Hem	1	0	0
Henin	6,5	0	0
Hesdin	16,5	6,11	0,08
Holque	9	0,744	0
Hordain	16,5	33	0
Lumbres	8,5	0,5	0
Malplaquet	1	0	0
Marquion	26,5	43,565	0,63
Marquise	8,5	0,165	0
Maubeuge	7	0	0
Mofflaines	55	23,1	0
Montcroisette	1	0	0
Motte Julienne	3	1,1	0
Mottelette	1	0	0
Moulin Lille	7	0,1	0,01
Noorgracht	1	0	0
Orchies	7,5	0	0
Ostrohove	5,5	0	0
Pernes	22,5	19,8	0
Petit Menin	1,5	0	0
Petite Forêt	2,5	0	0
Premy	45	45	0
Quarouble	19,5	0	0
Quatre Ecluses	9	0	0
Quesnoy	16,5	11	0
Rietveld	2	0	0
Riez	62	133	0
Roubaix Nord	0,5	0	0
Saint Amand	4	0,25	0
Saint Omer	5,5	0,5	0
Saint Pol	14,5	13	2,5
Saint Roch	2,5	0	0

Samer	6	0	0
Sequedin	5	0	0
Solesmes	33,5	39,6	0
Sorrus	8	2,726	0
Traisnel	3	0	0
Gavrelle	0	165,9	0
Tringue	0,5	0	0
Valenciennes	1	0	0
Vauban	1	0	0
Vendin	5,5	0	0
Verte Voie	2	0	0
Vieux Condé	0,5	0	0
Warhem	5,5	0	0
Wattignies	4,5	0	0
Wattrelos	4	0	0